

Victor Pereira, *La dictature de Salazar face à l'émigration. L'État portugais et ses migrants en France (1957-1974)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 450 p.

Matthieu Trouvé

Comment un État – qui détient le monopole de la violence légitime sur un territoire donné – peut-il exercer des contraintes sur ses ressortissants en dehors de son propre territoire ? Autrement dit, quel pouvoir cet État exerce-t-il sur ses nationaux à l'étranger ? C'est à ces vastes questions que tente de répondre Victor Pereira à travers l'étude du cas de la dictature portugaise de Salazar et des migrants portugais en France. Ce livre est le résultat d'une thèse soutenue à l'IEP de Paris et de recherches menées dans les archives à la fois au Portugal, en France et en Espagne. Son auteur, maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, est lui-même descendant de parents portugais. Les chercheurs français s'intéressant au Portugal étant suffisamment rares, on peut d'emblée saluer l'originalité de la démarche et le fait de pouvoir disposer d'un ouvrage en français sur ces questions.

De 1957 à 1974, environ 900 000 Portugais ont en effet émigré en France. Jusqu'en 1968, Paris est la troisième ou quatrième ville portugaise en Europe après Lisbonne, Porto et Coimbra et la communauté portugaise est même la première communauté étrangère en France en 1975. Ces Portugais, arrivés pour une moitié régulièrement, pour l'autre irrégulièrement sur le sol français, habitant encore dans des bidonvilles comme à Champigny-sur-Marne, vivent dans la peur des agents de Salazar, dans la crainte d'être dénoncés à la police politique portugaise (la PIDE) et de ne pouvoir revenir au Portugal où une partie de leur famille réside toujours.

La dictature portugaise a organisé et contrôlé le départ de ses ressortissants par le biais d'une Junte d'émigration dirigée par un colonel de l'armée en 1947. La France, qui a accueilli de nombreux Portugais à partir de 1916 et signé avec Lisbonne un accord d'émigration en 1940, renouvelle son appel en 1945. Cette fois-ci, le Portugal refuse car le pays a également besoin de bras pour son développement et son empire africain ; la dictature conservatrice et réactionnaire de Salazar freine l'émigration légale vers une France jugée laïque, communiste et révolutionnaire. C'est ainsi que se met en marche à partir du milieu des années 1950 une émigration clandestine vers la France et que des réseaux migratoires informels se reconstituent avec notamment des passeurs à payer. La France est décrite comme un paradis par des Portugais qui reviennent souvent au pays avec voiture, construisent des maisons, mais dont la réussite est aussi perçue comme plus ou moins honteuse. Dans les années 1960, jusqu'à 400 Portugais arrivent quotidiennement à la gare d'Hendaye, ville frontière, et en 1970, 30 000 Portugais pénètrent le sol français. Tandis que le gouvernement français régularise assez facilement ces Portugais, considérés « assimilables », le régime de Salazar accuse la France d'ouvrir les vannes d'une émigration qu'elle

souhaite limiter. Un accord est finalement signé avec la France en 1963 pour contrôler les flux. Des centaines de villageois portugais se rendent alors dans des mairies pour tenter d'obtenir des passeports d'émigration. Mais l'État portugais multiplie les entraves à l'émigration légale contraignant ses ressortissants à la clandestinité. Il faut remplir plus d'une quinzaine de formulaires pour obtenir un passeport d'émigration pour des villageois portugais souvent analphabètes.

Victor Pereira montre alors comment le régime de Salazar organise ainsi une « politique d'émigration duplice et inefficace qui sert ses intérêts politiques, économiques, financiers et militaires ». Alors que l'émigration clandestine est considérée comme un crime passible de deux ans de prison et de lourdes amendes, la police politique portugaise, la PIDE, connue pour sa fermeté, laisse passer 500 000 émigrants vers l'étranger. Pour le régime portugais, l'important est de rassurer les élites ; l'émigration n'est pas un véritable problème, au contraire, elle règle les problèmes de surplus, elle est économiquement utile permettant l'entrée de devises et elle limite la contestation politique. La priorité de la PIDE puis de la direction générale de la sécurité (DGS), qui n'ont pas les moyens de contrôler le pays ni de mettre des barbelés sur toute la frontière, est la chasse aux communistes et le contrôle des colonies.

Les émigrés sont victimes d'un calcul machiavélique. Du côté portugais, on les empêche de partir légalement, on les contrôle, on les contraint à partir dans la clandestinité. Du côté français où l'on a besoin de main-d'œuvre pour travailler dans les mines et dans les champs, il s'agit de maximiser, y compris par la voie illégale, la venue des immigrés portugais considérés comme « assimilables », après les Belges, les Polonais, les Italiens et les Espagnols. Une sorte de concurrence s'installe même entre la France et la RFA pour faire venir le maximum de Portugais. Mais la RFA qui, contrairement à la France, privilégie la voie légale d'émigration, n'attire à la même époque que 130 000 Portugais.

En 1968, Marcelo Caetano, professeur d'économie, remplace Salazar, victime de la maladie. Caetano a un discours beaucoup plus modernisateur que son prédécesseur, plus attaché à la ruralité. Pour le nouveau leader portugais, l'émigration est perçue positivement ; si les paysans portugais restent au pays, ils freinent la modernisation des campagnes, l'arrivée de machines. Quant aux catholiques portugais, ils acceptent également l'émigration, notamment après Vatican II, les progressistes estimant que l'important pour les Portugais est de vivre bien, même si c'est en dehors du Portugal.

L'étude de Victor Pereira s'achève en 1974, date à laquelle le gouvernement de Jacques Chirac décide de fermer les courants migratoires. Quelques Portugais et Espagnols entreront tout de même en France et finiront par être ensuite régularisés. 1974 est aussi l'année de la Révolution des Œillets au Portugal qui met fin à la dictature salazariste. On assiste alors à des retours d'exilés politiques, d'étudiants, entre autres, désireux de participer à la construction d'un Portugal démocratique. Mais la crise économique frappe aussi durement le pays, ce qui peut expliquer pourquoi il n'y a pas eu de retour massif au Portugal après 1974, mais plutôt des allers-retours au fond de « Portugais bipolaires ».

Remarquablement documenté, fort de nombreux témoignages, croisant habilement les sources, le livre de Victor Pereira apporte donc un éclairage fondamental sur toutes ces questions qui sont au cœur du politique et des relations bilatérales, voire européennes. D'ailleurs, faut-il le rappeler, l'auteur adopte résolument le point de vue étatique face aux questions de l'émigration. Parler en outre d'une « européanisation

par le bas » et d'un « consensus avec lequel le Portugal est entré dans la CEE » favorisé par ces migrations – encore que ce consensus est moins fort qu'en Espagne – est une piste fructueuse qui mériterait davantage de commentaires. Même si l'on peut déplorer l'absence d'une cartographie de cette émigration portugaise qui aurait été fort utile – mais sans doute est-elle difficilement réalisable –, voire d'une iconographie qui aurait pu faire vivre davantage ces migrants, on a là un excellent ouvrage de lecture agréable et passionnante et d'une rigueur incontestable. On pourra finalement regretter le fait que le livre n'ait pas eu l'ambition d'englober une période plus large, commençant au début du siècle pour finir dans les années 1980-1990, mais les limites chronologiques de l'ouvrage se justifient pleinement et l'auteur pourra trouver ultérieurement matière à d'autres livres plus généraux sur la question, ce que nous souhaitons vivement.